

Communiqué de presse

3 octobre 2012, Brest

Paul Giacobbi, député corse, nouveau président de l'Agence



Paul Giacobbi, député de la seconde circonscription de Haute Corse, a été élu président du conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées, mercredi 3 octobre à l'issue du vote des membres du CA de l'Agence. Il a obtenu 32 scrutins pour, 2 blancs et un nul. Paul Giacobbi succède à Jérôme Bignon, député de la Somme qui avait contribué à la création de l'Agence et assumé la présidence de 2006 à 2012.

Agé de 55 ans, Paul Giacobbi marche dans les pas de son père et de son grand-père, tous les deux hommes politiques impliqués sur la scène nationale et en Corse. Paul Giacobbi est connu pour ses prises de position et ses décisions en faveur de la protection de l'environnement. Il est à l'origine de la création de l'Office de l'environnement corse et de celle du Parc marin international des Bouches de Bonifacio, entre la Corse et la Sardaigne. Plus récemment, au printemps 2012, Paul Giacobbi, en sa qualité de président du Conseil exécutif de la Corse, a soutenu et obtenu l'adoption par l'Assemblée de Corse d'une analyse stratégique régionale ambitieuse en matière de création d'aires marines protégées sur l'île de beauté. A sa prise de fonction, Paul Giacobbi a tenu à rendre hommage à l'action de Jérôme Bignon.

Vice-présidence de l'Agence : Gérard Romiti, président du Comité national des pêches est élu

Les membres du conseil d'administration de l'Agence ont également procédé à l'élection d'un nouveau vice-président, fonction laissée vacante par Pierre-Georges Dachicourt, ancien président du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPEM). Gérard Romiti, nouveau président du CNPEM, lui succède. Il a obtenu 32 voix pour et deux absentions. Il occupe le poste de vice-président au côté du guadeloupéen Ferdy Louisy, président du Parc national de Guadeloupe.

Le conseil d'administration de l'Agence compte 16 représentants de l'État et 23 membres représentants les élus, les usagers et les associations.

Ces deux élections vont permettre à la gouvernance de l'Agence de reprendre sa vitesse de croisière et de mieux faire entendre sa voix à l'approche d'échéances budgétaires difficiles pour les finances publiques.

Contact Presse : agnes.poiret@aires-marines.fr 02 98 33 87 77

www.aires-marines.fr